

CEE Schisler Packaging Solutions s'engage dans la lutte contre les PFAS avec une politique « zéro fluor »

Face à la problématique croissante des PFAS, CEE Schisler Packaging Solutions annonce la **suppression définitive des composés fluorés dans tous ses approvisionnements**, en anticipation des réglementations et pour assurer la meilleure protection des consommateurs.

David Schisler, Président, explique la démarche de l'entreprise : « Dès 2018, nous avons décidé de proposer des emballages alimentaires sans PFAS. Nos papiers ingraissables étaient déjà garantis sans PFOA, mais nous avons souhaité aller plus loin en supprimant totalement le fluor dans notre chaîne d'approvisionnement. En collaboration avec les fournisseurs et les clients, nos équipes ont alors travaillé à la substitution de tous les papiers-cartons traités au fluor par des matériaux sans composés fluorés, dans les emballages alimentaires destinés aux produits gras. Concrètement, de nombreux essais et analyses ont été nécessaires pour trouver, tester et référencer de nouveaux supports non fluorés, souvent en cours de développement, plus rares, moins efficaces, plus difficiles à transformer et plus chers... Malgré ces difficultés, nous avons inscrit dans notre feuille de route RSE un **objectif stratégique "zéro fluor" à fin 2023.** »

La phase de qualification des matières premières a été complétée par une analyse des risques et un plan d'actions, afin de s'assurer que les produits chimiques fluorés et les substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS) ne puissent être présents à aucune étape de la fabrication :

1. **SOURCER** : approvisionner uniquement des papiers cartons en « pure pâte vierge » sans fluor, et avec des certificats d'absence de produits chimiques fluorés ajoutés dans le matériau
2. **FABRIQUER** : n'utiliser aucun composé per- ou poly-fluoré dans le process de fabrication ; vérifier l'absence de PFAS dans tous les matériaux et additifs (encres, colles, vernis)
3. **DÉPLOYER** : étendre l'interdiction des produits contenant du fluor à proximité des équipements de fabrication et dans l'ensemble du site de production, y compris pour les produits de nettoyage et de maintenance, et lors de l'emballage avant expédition
4. **CONTRÔLER** : faire tester régulièrement les matières premières et les produits finis par un laboratoire agréé afin de s'assurer qu'ils répondent a minima aux exigences de la restriction du ban danois

Suite au déploiement de ce plan d'actions, **en 2024 l'intégralité de la gamme est proposée sans fluor, et sans PFAS selon les exigences de la législation Danoise** : sacs papier, wraps alimentaires et papiers techniques, gobelets, couvercles et pots en carton. Tous les produits sont certifiés issus de la gestion durable des forêts, et recyclables dans la filière papier-carton.

« **Nous sommes fiers d'annoncer que notre objectif "zéro fluor" est atteint !** » poursuit David Schisler.
« Depuis septembre 2023, plus aucun papier fluoré n'est entré dans notre site de production, et toutes les étapes du plan d'action ont été validées. Notre gamme d'emballages en papier-carton est garantie en conformité avec les réglementations nationales et de l'Union Européenne sur le contact alimentaire et l'hygiène, et respecte également les critères du Ban Danois, la seule législation actuellement en vigueur sur les PFAS. »

La suppression des composés fluorés s'inscrit naturellement dans la démarche durable de CEE Schisler Packaging Solutions, qui s'engage auprès de ses clients pour leur apporter des solutions d'emballages innovantes, respectueuses des Hommes et de l'Environnement.



communication@ceeschisler.fr
www.ceeschisler.fr



@ceeschislerpackagingsolutions